



Sous l'égide de la CNDP, la concertation continue autour du projet d'implantation des futures Gigafactory 2 et 3 au sein de la Zone Grandes Industries (ZGI3) du Grand Port Maritime de Dunkerque se poursuit.

Mot de la garante:

La Commission nationale du débat public, la CNDP, est une autorité administrative indépendante créée il y a 30 ans et chargée de garantir le droit du public à être informé et à participer aux décisions ayant un impact sur l'environnement.

La CNDP a nommé en septembre 2025 Marie-Claire Eustache garante de la concertation continue jusqu'au démarrage de la première enquête publique portée par Verkor. Elle vous explique les modalités de la concertation continue.

Tiers garante neutre et indépendante, j'ai suivi la concertation préalable sur ce projet qui s'est déroulée du 2 avril au 20 mai 2025.

Après 7 semaines d'échanges riches, relatés dans mon bilan remis en juin 2025, Verkor et le GPMD ont transmis le 1^{er} août 2025 les enseignements qu'ils tiraient de cette concertation, les

ont présentés à la CNDP et ont indiqué qu'il poursuivait le projet.

Cette nouvelle phase de la concertation règlementaire, dite « concertation continue » qui a démarré en septembre 2025, répond à la nécessité de continuer d'informer et de faire participer les citoyens sur le projet, notamment sur les études et nouvelles données recueillies depuis la concertation préalable, grâce à de nouvelles modalités présentées ci-après.

Au terme de la période, j'établirai un bilan qui rapportera de façon synthétique ce qui s'est passé et ce qui a été dit au cours de cette nouvelle phase de concertation : tout comme le bilan établi en juin 2025, ce document sera également versé au prochain dossier d'enquête publique.

Si vous avez des questions, des observations à m'adresser, n'hésitez pas à me contacter par mail : marie-claire.eustache@garant-cndp.fr

Une première réunion du Comité de Suivi s'est tenue sur le site de la Gigafactory Verkor à Bourbourg (59) le mercredi 20 mai 2026. La rencontre était organisée en format hybride, en présentiel et en visio. [Le compte rendu de cette réunion est à votre disposition sur le site de la concertation continue en suivant ce lien.](#)

Ce comité constitue un espace d'échange et de dialogue dédié au suivi des avancées du projet. Il réunit des représentants des citoyens, des associations, des élus, des services de l'État ainsi que les porteurs de projet.

Cette rencontre, en présence de représentants des collèges différents, a permis de faire un point d'étape sur l'avancement et le calendrier du projet, de préciser les modalités de la concertation continue, et de présenter plus en détail les mesures de compensation écologique envisagées avant l'obtention de l'autorisation environnementale et le démarrage des travaux de la future Zone Grande Industrie 3.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour la qualité des échanges.



Plusieurs modalités ont été mises en place dans le cadre de la concertation continue :

- **Deux réunions de restitution** se sont déjà tenues à l'automne dernier, les 19 et 20 novembre à Calais et à Dunkerque afin de présenter les enseignements tirés de la concertation préalable et les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage.
- **Un comité de suivi**, dont la première réunion, s'est tenue le 20 mai 2026, constitue l'élément central de cette démarche.

Son objectif est triple :

- Partager les informations relatives à l'avancement du projet ;
- Permettre des échanges et des contributions sur les études et les enjeux identifiés ;
- Et construire collectivement les modalités d'information et de participation du public.

Sa composition se veut la plus ouverte et diversifiée possible, avec des élus, des associations, des services de l'État, des experts, mais aussi des citoyens du territoire.

- **Des ateliers thématiques** seront également organisés au cours des prochains mois, notamment sur les choix technologiques liés aux batteries et sur les premiers enseignements des études d'impact.

- **Une Foire aux questions sur le site internet** : Une adresse mail du projet (contact-concertation@verkor.com) est mise à disposition du public sur le site, et relayée dans les newsletters. A partir des contributions les plus fréquentes posées par le public, une foire aux questions est mise en ligne sur le site Internet du projet.

- **Mobiliser par une communication adaptée** : En complément des newsletters et de l'ensemble des documents de présentation, des questions/réponses publiées sur les 2 sites internet (VERKOR et projet), un plan de communication sera activé pour mobiliser au maximum la population (utilisation des outils de communication communaux (CUD + Calais), du GPMD, des réseaux sociaux).

Un espace d'information et communication permanent sera ouvert au PORT CENTER.

- Enfin, **une réunion de bilan** de cette phase de concertation continue sera organisée avant l'enquête publique.

L'ensemble des documents, comptes rendus et informations utiles seront progressivement mis à disposition sur le site internet du projet.

Vous pouvez adresser vos questions à : contact-concertation@verkor.com

